

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements des épreuves fédérales.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les catégories U16 - U14 - U12 - U10 & U08, **nés en 2009 et après.**

Chaque joueur(se) doit être licencié(e) et **son certificat médical à jour.** Drapeaux minimum recommandés selon les catégories : U8 = vert ; U10 = bleu ; U12 = jaune.

Le nombre de participants est **limité à 27 joueurs.** La liste des joueur(se)s participant(e)s se fera avec une priorité aux licencié(e)s des Alpes Maritimes puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

L'**index** des joueur(se)s est compris **entre 38 et 54 (inclus)** à la date d'inscription.

Repères de jeu : noir pour tous les joueurs

La forme de jeu

Score Maximum 9 : on ramasse la balle à 8 coups et on marque 9.

Les instruments de mesure sont interdits.

L'engagement

Chaque joueur devra s'inscrire sur le site du comité cdgolf06.fr selon les modalités précisées sur le site. Le tarif est de 20 € pour les non membres. Une gratuité est accordée aux membres.

Les départs

Les départs en **shotgun à 9h30** sont organisés par catégorie et index. Ils seront publiés sur le site la veille de l'épreuve.

La carte de scores sera remise aux joueur(se)s à l'accueil du club. Se présenter au moins un quart d'heure avant le **briefing prévu à 9h.**

La remise des Prix

3 prix net seront remis pour les filles et 3 prix net pour les garçons.

À l'attention des parents : Pendant l'épreuve, les parents ont la possibilité de suivre leur enfant (à distance = aux retombées de balle) sans donner de conseils. Les parents accompagnateurs seront utiles également pour compter le score des enfants. Les enfants prennent en charge leur équipement. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement officiel, la disqualification du/de la joueur(se).

Les arbitres : la commission Jeunes du comité

Les seniors participants au Trophée Michel Fèvre et les joueuses du Trophée féminin des Alpes-Maritimes contribuent financièrement pour partie au financement des compétitions jeunes.